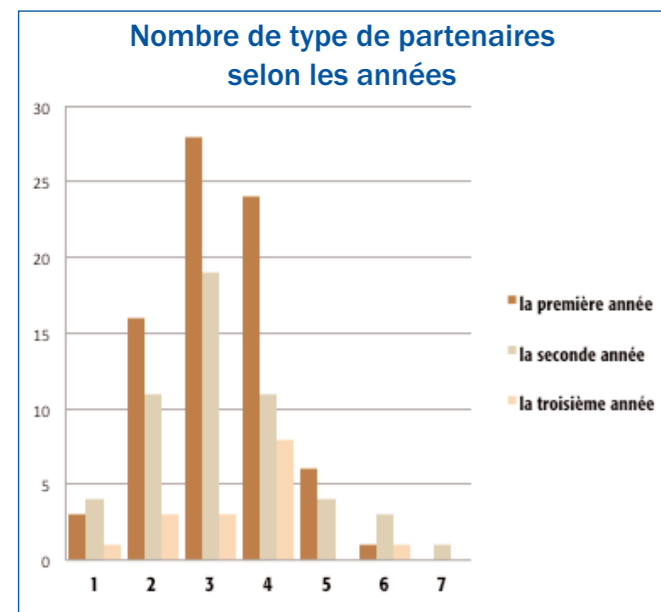
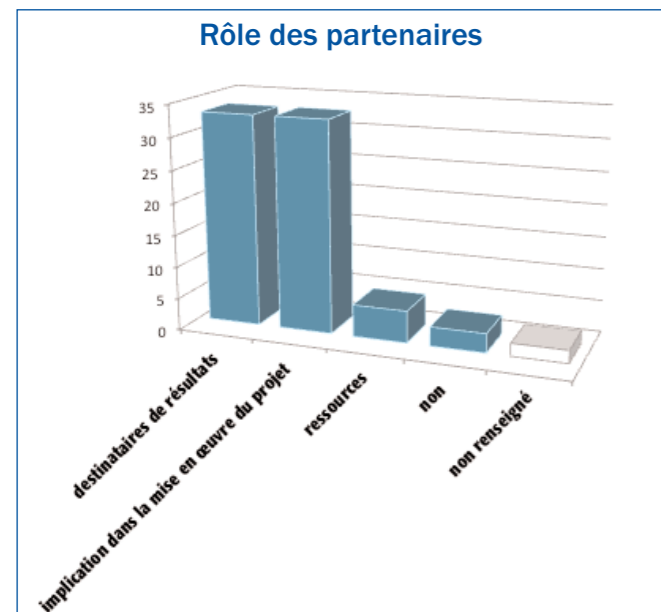


Le partenariat local et national

Plus de 700 partenaires ont été comptabilisés : partenaires territoriaux, agricoles, pédagogiques, professionnels non agricoles, instituts de recherche, associations et fédérations, quelques fondations, assurances et mutuelles. Si la présence de certains partenaires reste stable tout le long du projet, certains autres fluctuent au gré des opportunités.



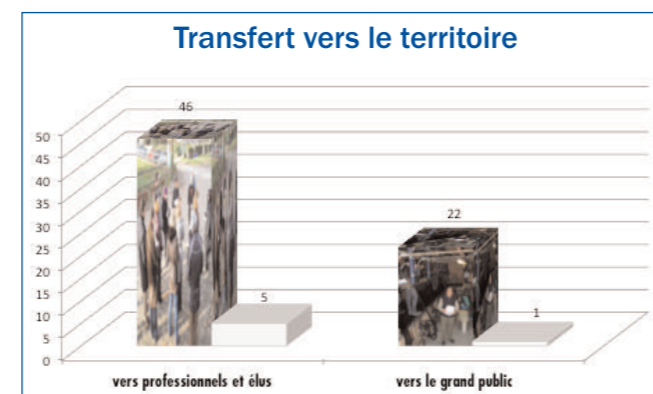
A part égale, les partenaires sont impliqués dans la mise en œuvre du projet ou sont uniquement destinataires des résultats. Les rapports citent souvent des partenaires sans indiquer leur rôle. En général 2 à 4 types de partenariat sont mobilisés dans les projets. Les projets indiquant un nombre importants de partenaires sont des projets éducatifs et culturels permettant ainsi aux apprenants de profiter d'activités très variées.

De plus, pratiquement tous les EPL participent à un groupe de travail RMT, CASDAR, écoPHYTO, écoantibio ; biodivea et OAB, GIEE, PLA, RENAT, RONEA, les pôles de compétence, les agenda 21....

Sur les 82 rapports, 29 font référence à un des établissements d'appui ou aux réseaux thématiques ou régionaux et 16 à leur DRAAF-SRFD.

Transfert vers le territoire

Une grande majorité des projets font référence à un transfert vers le territoire, principalement sous forme d'organisation de journées professionnelles, de démonstrations, et communiquent sur leurs résultats auprès des professionnels. En revanche, seulement un quart communiquent de façon plus large vers le grand public, soit dans la presse soit par des événementiels.



Quelques objectifs et indicateurs pour piloter un projet tiers temps au cours des 3 années :

Ce ne sont pas les mêmes indicateurs qui renseignent le mieux sur la démarche tiers temps au fil des années.

- **année 0** : Apprécier comment le dispositif tiers temps est porté par l'équipe de direction. Sur quelles bases le chef de projet tiers temps est-il retenu ?

- **année 1** : Apprécier l'importance des actions non prévues réalisées. Cet indicateur renseigne sur l'adaptation du projet au contexte local. Par ailleurs, la finalisation progressive de l'action aboutit généralement à préciser qui fait quoi au sein des partenariats internes et externes.

- **année 2** : Evaluer des actions mises en place sur les trois entrées, techniques, pédagogiques, coopératives (interdisciplinarité, analyse de pratique...).

- **année 3** : Idem année 2. Coordination, coopération inter-équipe et partenaires après arrêt du tiers temps : «comment dégager du temps de coordination sur ses propres dotations» ? Analyse des EPL avec plusieurs tiers temps dans le temps. Pour quelle évolution du projet ?

EN CONCLUSION : Le temps de coordination octroyé par dispositif est important pour le dynamisme et la reconnaissance locale d'un EPL. Il débouche généralement sur une démarche territorialisée et facilite ou rend possible l'association de plusieurs partenaires actifs. Souvent, quand il y a plusieurs tiers temps successifs ces partenariats « de confiance » se confirment. Pour les EPL, la démarche de projet tiers temps vise surtout à développer durablement le travail d'équipe, sur le champ technique, pédagogique, coopératif. Peu importe comment on y rentre, l'important est d'intégrer le dispositif pour disposer d'un temps consacré à la mise en œuvre collective d'une démarche de projet.



ANALYSE DES RAPPORTS D'ÉTAPE DES PROJETS TIERS TEMPS 2015

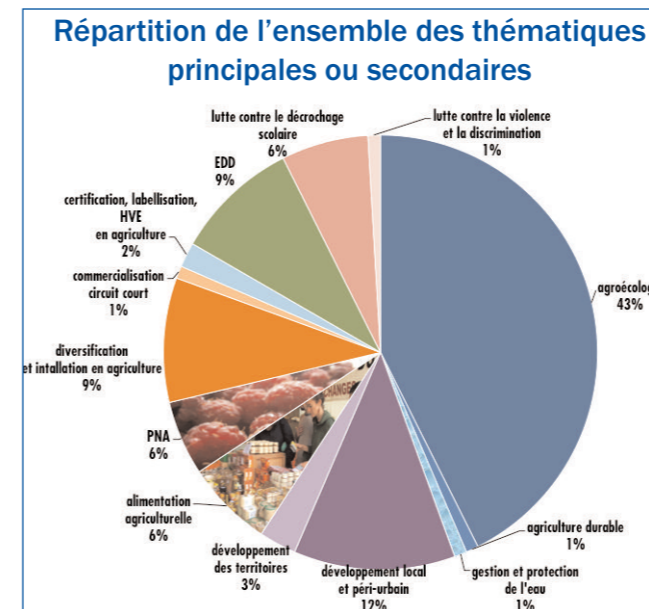
Thème de travail : Partenariats, coopérations et synergies

DESCRIPTIF GÉNÉRAL

Depuis 2007, le dispositif tiers temps a permis la coordination de 214 projets répartis sur 142 établissements d'enseignement agricole. Cela montre l'ampleur du dispositif, l'importance de l'obtention de tiers temps dans l'animation et la coordination de projets territoriaux par les EPLFPA.

L'analyse prend en compte les 82 projets en cours, répertoriés en juin 2015 (2011 : 1 projet prolongé, 2012 : 19 projets, 2013 : 37 projets et 2014 : 25 projets). Les données présentées sont recueillies uniquement à partir de la lecture des rapports d'étape avec des rubriques plus ou moins renseignées, ce qui limite la précision des résultats.

9 projets sont conduits en binôme. 91 personnes sont donc engagées dans le dispositif, en juin 2015. 15 enseignants bénéficiant d'un tiers temps ont une autre fonction au sein de l'établissement ou au niveau régional : fonction de coordination, co-animation ou de référent.



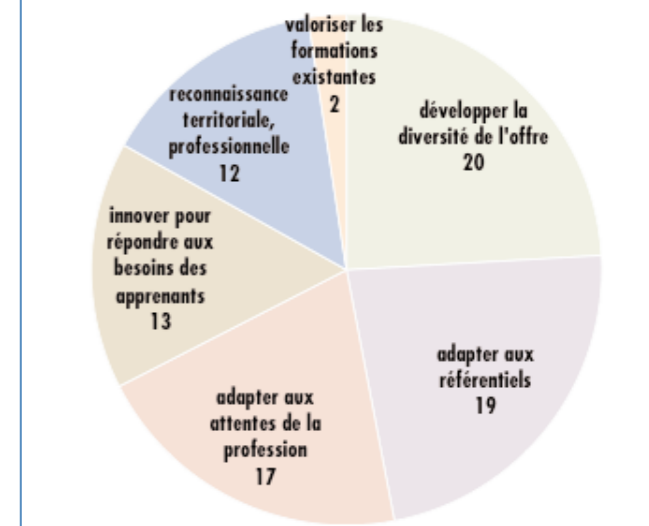
En réponse à la politique du Ministère, les thématiques développées sont, pour plus d'un tiers, liées à des projets sur l'agro-écologie et l'agriculture durable. Le développement du territoire, local et périurbain représente 15 % des projets. L'alimentation, que ce soit au niveau du Programme national pour l'alimentation ou la déclinaison régionale de la convention « Alimentation, Agri-culture », en regroupe 12 %; l'EDD 9 % et la lutte contre le décrochage scolaire, la violence et les discriminations 7%.

Ces thématiques correspondent à 4 groupes de familles : exploitation, territoire, éducation et culture.

La conversion à l'agriculture biologique et la réduction des intrants sont les actions les plus fréquentes dans les exploitations agricoles avec des expérimentations sur les cultures, les herbages et les troupeaux. La biodiversité, même avec l'arrêt de Biodivea, reste un thème très présent. La mise en place de la commercialisation en circuit court, l'implantation d'espaces tests et les projets liés à l'alimentation ou l'agroalimentaire répondent à une logique de développement local.

Les projets éducatifs portent principalement sur la lutte contre le décrochage scolaire, alors que les projets culturels s'orientent plus sur des mises en réseaux de partenaires pour développer des opportunités culturelles à destination des apprenants. Au sein de la famille «projets de territoire», les sujets abordés sont très variés. Ils répondent aux spécificités des établissements, de leurs besoins tout en restant en cohérence avec les priorités émises par le Ministère. La majorité des projets porte sur l'alimentation et l'agroalimentaire. Toute famille thématique confondue, les projets tiers temps abordent des sujets très variés liés à l'agro-écologie, produire autrement et enseigner à produire autrement.

Objectifs des projets vis-à-vis de la formation



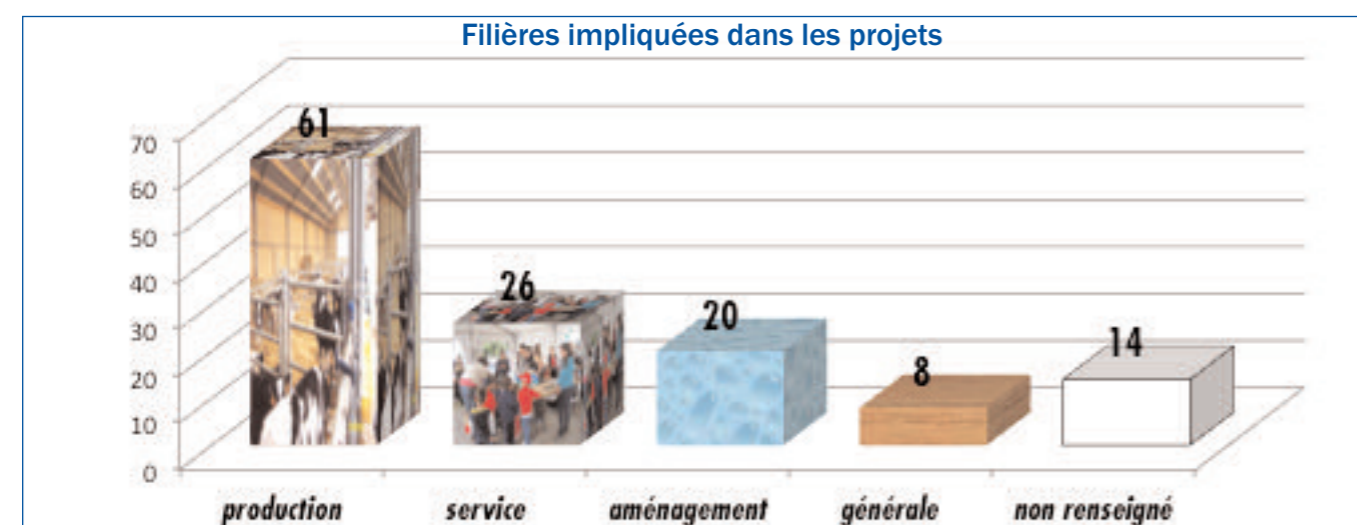
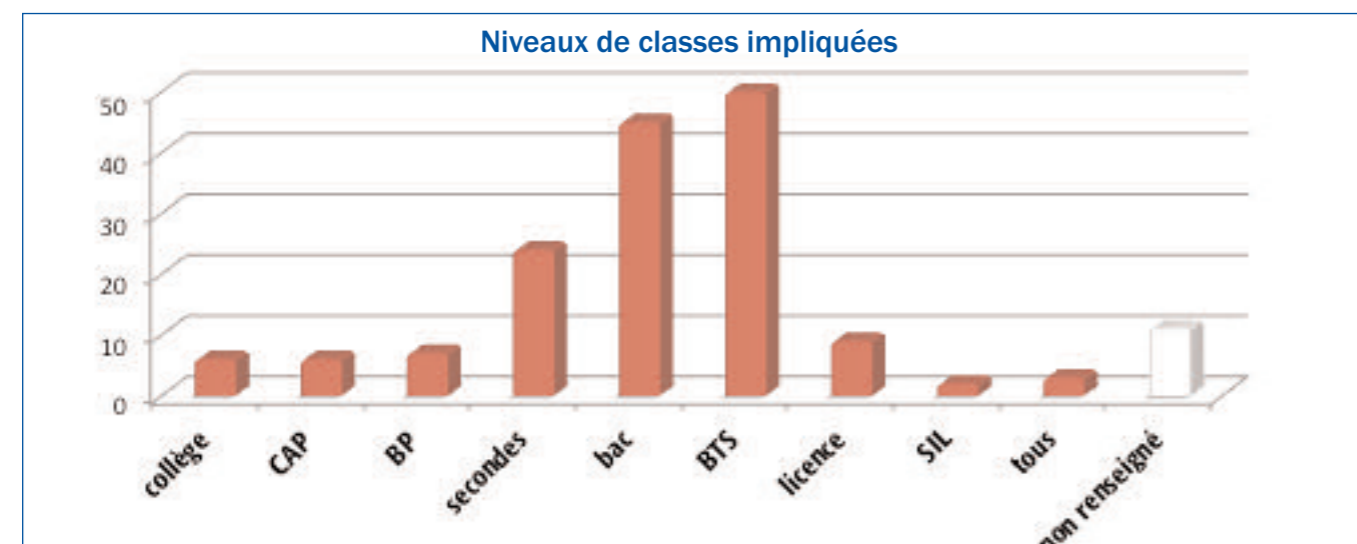
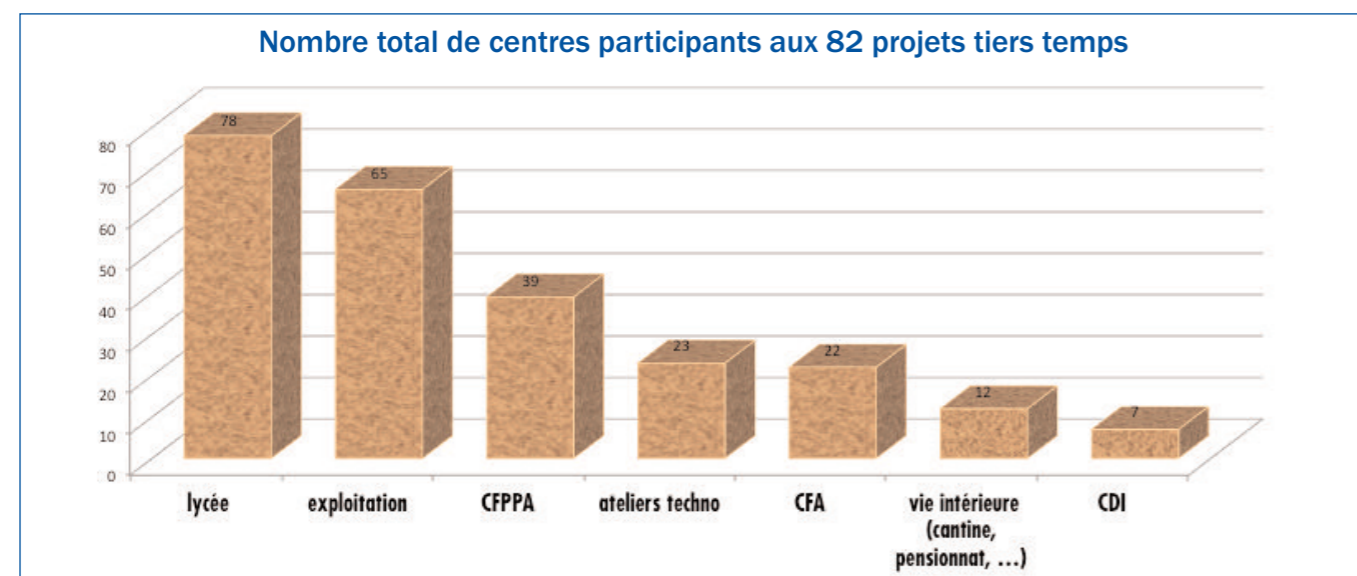
COOPÉRATIONS AU SEIN DE L'EPLFPA

Les projets cherchent à répondre à différents objectifs vis-à-vis de la formation ou du fonctionnement interne : un quart doivent développer l'offre de formation, l'adapter aux nouveaux référentiels en intégrant l'agro-écologie et répondre aux besoins de la profession. D'autres ont surtout besoin de valoriser les formations existantes ou ressentent le besoin d'une meilleure reconnaissance territoriale de leurs actions.

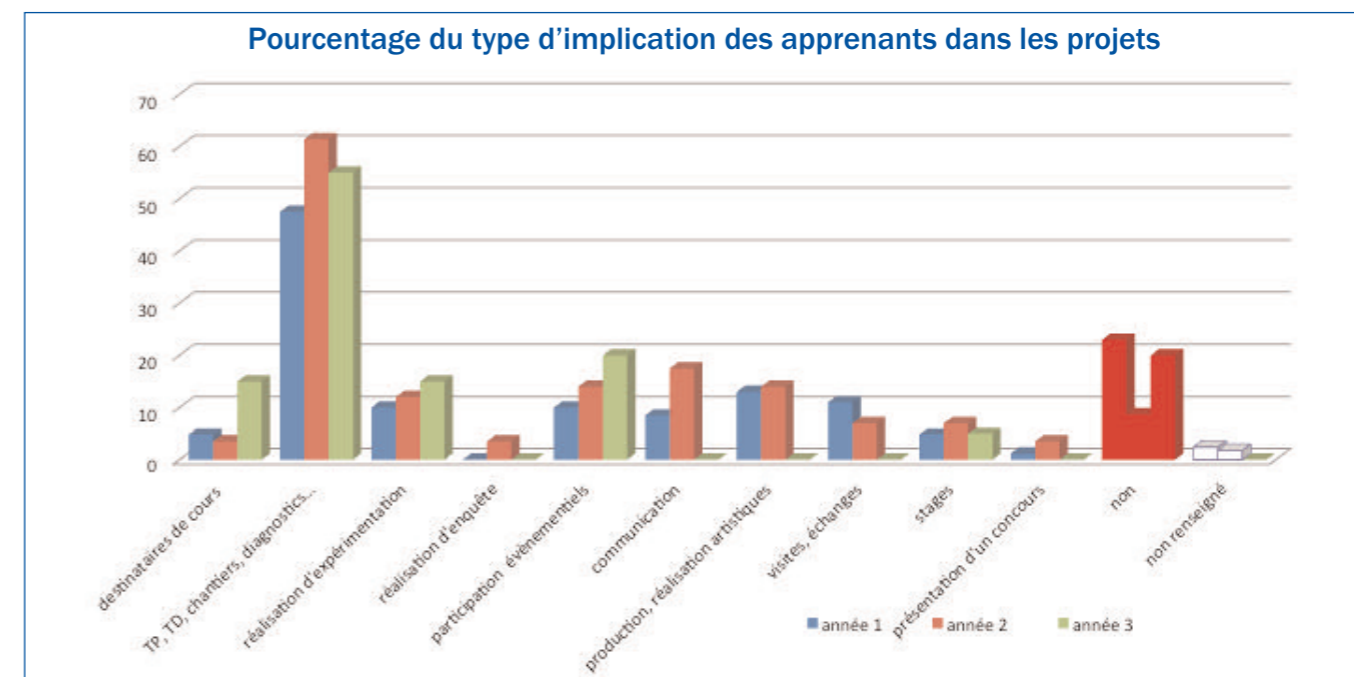
Pour plus d'un tiers, les projets tiers temps servent à renforcer les liens entre les différents centres constitutifs de l'établissement et un quart souhaite que le projet puisse servir à fédérer des équipes. Pour les trois quart des projets, le tiers temps travaille au sein d'un collectif, mais il reste cependant une vingtaine de projets où le tiers temps semble être assez seul pour mener le projet, avec uniquement le suivi de sa hiérarchie. 5 ont exprimé leur difficulté à fédérer des équipes.

Au sein des EPLEFPEA, 2 à 4 centres, principalement l'exploitation agricole, le LEGTA, le CFA et le CFPPA, participent aux projets tiers temps. Seuls 6 projets se déroulent au sein d'un seul centre (soit l'exploitation, soit le LEGTA).

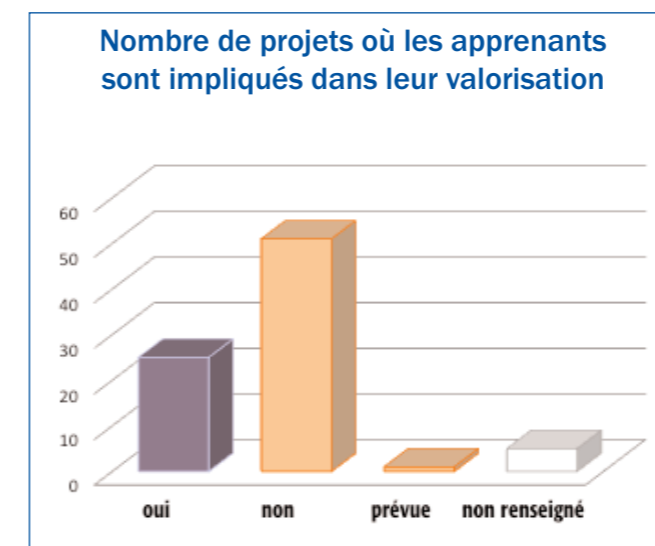
Implication des apprenants



Les rapports intermédiaires ne permettent pas d'appréhender le degré d'implication des équipes, ni les innovations en terme d'apprentissage. On peut toutefois remarquer que les élèves de l'enseignement supérieur sont les plus investis dans les projets, devant les lycéens. Les élèves de seconde représentent moins d'un quart des apprenants alors même que l'option Ecologie - Agronomie - Territoire – Citoyenneté devrait être un « produit d'appel » vis-à-vis des projets territoriaux. Ce sont les apprenants des formations initiales et ceux des filières production que l'on retrouve principalement dans les démarches de projet avec les territoires.



Proportionnellement, c'est en deuxième année du projet que les apprenants sont très impliqués dans les actions (92%). La première et la troisième année, le niveau d'implication baisse un peu (80%). Très majoritairement, ils réalisent des travaux pratiques encadrés.



Moins d'un quart des rapports font part d'une implication des apprenants dans la valorisation des projets (expositions, organisation d'événementiels, animation d'ateliers, accueil du public, des écoles de primaires ou en communiquant via l'audiovisuel et internet).

Le transfert des projets territoriaux vers la pédagogie est bien établi au sein du dispositif tiers temps, même s'il n'est pas toujours facile d'identifier l'implication exacte des apprenants.

LES PARTENARIATS TERRITORIAUX

Le porteur de projet assure le lien avec les partenaires territoriaux. Ceux-ci sont nombreux et varient en fonction des projets.

Les projets inter EPLEFPA

Les 82 projets concernent 128 EPL car certains projets sont communs à plusieurs EPL. Quelques projets, menés en réseau, concernent tous les EPL de la région.

Les partenaires financiers

La moyenne des dépenses de fonctionnement des tiers temps est d'environ 5000 €/an. Les plus petits budgets sont pris en charge directement par l'établissement. Les autres partenaires financiers sont les collectivités territoriales, pour des événements locaux, des déplacements ou des chantiers. L'Etat et ses services déconcentrés financent certaines actions de formations, de voyages d'études, de restauration, des spectacles, des artistes... Offices, Agences et interprofessions financent surtout des expérimentations, des événementiels et de la communication. De nombreux projets sont liés à des groupes de travail tels que des Casdar, des RMT, Leader, etc. Moins souvent citées, les assurances, mutuelles et fondations sont aussi sollicitées dans certains projets.